

Avant de souscrire, nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE DIRECTE

*En application de la directive MIF (Marché des Instruments Financiers)
en vigueur depuis le 1er novembre 2007*

Tous les champs sont obligatoires

<input type="checkbox"/> PERSONNE PHYSIQUE	<input type="checkbox"/> PERSONNE MORALE
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M et Mme <input type="checkbox"/> Sté (<input type="checkbox"/> IS ou <input type="checkbox"/> IR) <input type="checkbox"/> Autre	
NomPrénom Adresse Code postalVille.....Pays..... TélE-mail..... ProfessionNé le/...../19..... àDépartement Nationalité <input type="checkbox"/> française <input type="checkbox"/> autreN°SIRET (sociétés)..... Résident fiscal français : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> Représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable) <input type="checkbox"/> Usufruitier <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle NomPrénom Adresse Code postalVille.....Tél	

- 1) Quel est votre niveau de connaissance concernant les marchés et mécanismes financiers ?
 Faible Limité Elevé
- 2) Connaissez-vous les conditions de souscription des parts de SCPI ?
 Oui Non
- 3) Connaissez-vous les risques inhérents aux acquisitions de parts de SCPI * ?
 Oui Non

** La société ne garantit pas la revente des parts mais des modalités sont prévues dans la note d'information.*

- 4) Comment estimez-vous votre expérience en matière d'investissements en parts de SCPI ?
 Insuffisante Limitée Bonne
- 5) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI ?
 - de 100 000 euros entre 100 000 et 200 000 euros
 Entre 200 000 et 300 000 euros + de 300 000 euros
- 6) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI ?
 Ne possède pas de parts de SCPI - de 10 000 euros
 Entre 10 000 et 20 000 euros + de 20 000 euros
- 7) Quels sont vos objectifs en matière d'investissement en parts de SCPI ?
 Diversifier mes investissements Compléter mes revenus, ma retraite
 Défisicaliser Disposer d'un capital à tout moment
- 8) Quel est la durée envisagée concernant vos placements en parts de SCPI ?
 - de 5 ans Entre 5 et 10 ans + de 10 ans

Je déclare assumer l'entière responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.

Fait àle/...../.....

Signature

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À l'augmentation de capital dont les modalités sont détaillées au verso

Je soussigné (e) M Mme Mlle M et Mme Sté (IS ou IR) Autre

Nom Prénom

Nom de jeune fille

Adresse

Code postal Commune..... Tél E-mail.....

Situation de famille marié concubin célibataire divorcé veuf

Régime matrimonial comm. légale sépar. de biens autre

Né le/...../19..... àdépartementpays.....

Nationalité française autreN°SIRET (sociétés).....

*A remplir
le cas
échéant*

représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable) usufruitier
 M Mme Mlle Nom Prénom
Adresse
Code postal Commune..... Tél

- Reconnais avoir reçu le/...../..... les statuts et la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et son actualisation au 29 mai 2009 (date = délai de réflexion de 48h) et en avoir pris connaissance, ainsi que des conditions d'émission des parts appelées au verso.
- Suis informé (e) du fait que la société ne garantit pas la revente des parts mais que des modalités sont prévues dans la note d'information pour le cas où les retraits excéderaient les souscriptions.

Souscrisparts de PIERRE 48 (min. 5 pour les nouveaux associés) au prix unitaire de (voir au verso) €, soit au total€

Je règle ma souscription comptant. Ci-joint un chèque à l'ordre de Pierre 48 de €

Je règle ma souscription par virement à l'ordre de Pierre 48 au CIC Paris Turbigo 30066 10641 00010358001 59

Je demande un crédit. Ci-joint un acompte de 25 % à l'ordre de Pierre 48, soit €

J'ai bien noté que le solde devra être réglé par la banque ou par moi-même avant la fin du mois prochain. A défaut, le prix de la part sera celui en vigueur le jour du règlement du solde. Je m'engage à régler la différence le cas échéant.

Je demande que le règlement des revenus éventuels soit effectué par virement à : Banque et agence

Code banque Code guichet Compte n° clé

ouvert à mon nom au nom de Joindre un relevé d'identité bancaire.

J'opte Je n'opte pas pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers.

Fait à le/...../20..... en 2 exemplaires dont un que je conserve.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de ...parts » (nombre de parts en toutes lettres)



Société civile de placement immobilier à capital variable
RCS PARIS D 408 449 486
Capital statutaire 110.000.000 €

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Notice : la notice prévue par le décret du 1er juillet 1971 a été publiée au BALO du 27 mai 2009.

Note d'information : la note d'information a reçu le visa n°05-32 en date du 20 septembre 2005 de l'Autorité des Marchés Financiers et a été actualisée au 29 mai 2009.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Prix d'émission : le prix est susceptible de varier tous les mois, dans les limites fixées par la loi.

La souscription initiale minimum est égale à 5 parts.

Le prix de la part est de 961 euros au 1er mars 2010.

**Il augmentera ensuite de 4 € au début de chaque mois jusqu'à nouvel avis.
(Notice publiée au BALO le 27/5/2009)**

Minimum de souscription : 5 parts pour les nouveaux associés ; pas de minimum pour les anciens.

Modalités de règlement : en totalité le jour de la souscription, sauf recours au crédit, auquel cas 25 % doivent être réglés le jour de la souscription. Le solde doit être réglé avant la fin du mois suivant.

Jouissance des parts : le premier jour du deuxième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

CAS PARTICULIERS

Sociétés : préciser dénomination et forme, capital et siège social, nom, prénom et qualité du représentant.

Successions : le bulletin, établi au nom des ayants droit justifiant de leurs qualités héréditaires, est signé par ceux-ci ou par leurs mandataires justifiant de leurs pouvoirs.

Mineurs et incapables : le bulletin, établi à leur nom en mentionnant leur situation juridique, est signé par leur représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Le majeur sous curatelle signe le bulletin ainsi que son curateur.

Usufruit : le bulletin, établi au nom du nu-proprétaire, est signé par celui-ci et par l'usufruitier à moins que l'un d'eux n'ait donné procuration à l'autre.

NB : la société de gestion se réserve la possibilité de demander toutes justifications utiles.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations recueillies dans le présent bulletin ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.